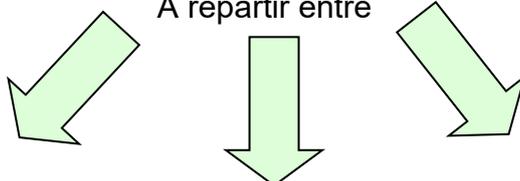




TARIFS 2021

54 €* / jour / élève

À répartir entre



<u>Part de la commune</u>	<u>Les associations</u>	<u>Part des familles</u>
une demande de subvention doit être faite à l'avance. Les mairies ou les communautés de communes peuvent s'engager jusqu'à 27 € / jour / élève	la Coopérative Scolaire, l'Association des Parents d'Elèves, les associations locales,...	nous acceptons les chèques vacances ANCV et les bons des comités d'entreprise. Possibilités d'aides de la JPA Charente.
L'ensemble de ces aides permet de diminuer la part des familles		

* Subvention du Département de la Charente déduite

Le tarif inclut toute l'organisation du séjour, soit:

- les transports aller/retour entre votre école et le centre (repas en cafétéria le midi),
- l'hébergement en pension complète,
- Le travail avec un animateur pédagogique par classe en journée,
- Un animateur organisant la vie quotidienne et les veillées,
- La participation de l'assistante sanitaire,
- Gratuité pour l'enseignant et les adultes accompagnateurs (dans la limite de l'encadrement d'un adulte pour 10 élèves dans les transports)

+

En hiver

- Cours de ski encadrés par les moniteurs de l'école du ski français (volume horaire dépendant de la durée du séjour),
- Forfaits de ski,
- Matériel de ski (casque compris)

+

Au printemps:

- Les déplacements vers les départs des randonnées (nombre de bus dépendant de la durée du séjour)
- Une séance d'escalade encadrée par des brevets d'Etat

Renseignements et inscriptions :

Centre d'Altitude de la Charente

BP 36 - 65171 SAINT LARY SOULAN

Tél: 05.62.39.41.52

centre.charente@wanadoo.fr

www.centre-charente.fr